

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS

Extraits des Règlements sportifs (édition juillet 2025, pages 102 à 104 articles VI.101 à VI.106) et particularités départementales.

Article 1 : Conditions de participation

Cette épreuve est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1er janvier de la saison en cours et titulaires d'une licence traditionnelle.

Chaque participant doit être en mesure de prouver sa licenciation avec certificat médical.

Article 2 : Catégories

Tous les échelons comportent quatorze catégories d'âge, certaines catégories n'étant pas organisées par le département ou par la région, en fonction du nombre d'inscrits.

*** La catégorie à laquelle appartient le joueur ou la joueuse est inscrite sur la licence.**

a) 7 en Dames : En fonction du nombre d'inscrites, certaines catégories ne sont pas organisées à l'échelon départemental

- 1ère : V40-V45 âgées de 40 à 49 ans au 1er janvier 2025
- 2ème : V50-V55 âgées de 50 à 59 ans" "
- 3ème : V60 âgées de 60 à 64 ans" "
- 4ème : V65 âgées de 65 à 69 ans" "
- 5ème : V70 âgées de 70 à 74 ans" "
- 6ème : V75 âgées de 75 à 79 ans" "
- 7ème : V80 âgées de 80 à 84 ans" "
- 8ème : V85 âgées de 85 à 94 ans" "
- 9ème : V90 âgées de plus de 90 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

b) 7 en Messieurs : ces catégories sont organisées à l'échelon départemental

- 1ère : V40-V45 âgés de 40 à 49 ans au 1er janvier 2025
- 2ème : V50-V55 âgés de 50 à 59 ans" "

- 3ème : V60 âgés de 60 à 64 ans" "
- 4ème : V65 âgés de 65 à 69 ans" "
- 5ème : V70 âgés de 70 à 74 ans" "
- 6ème : V75 âgés de 75 à 79 ans" "
- 7ème : V80 âgés de 80 à 84 ans" "
- 8ème : V85 âgés de 85 à 94 ans" "
- 9ème : V90 âgés de plus de 90 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours

Article 3 : Droit d'inscription échelon départemental : 9€

Les dames qui souhaitent participer à l'échelon régional doivent s'inscrire à l'échelon départemental Dans les séries ou il y a plus de 5 inscrites, un tour départemental sera organisé le samedi 6 décembre l'après midi (gratuit pour les féminines au Départemental)

Date limite des inscriptions : le 27/11/2025

Article 4 - Déroulement de la compétition départementale

- L'épreuve se déroule par poules de 3 ou 4
- Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des cinq manches
- En fonction du nombre de participants et des qualifications régionales, des parties de classements seront organisées

Article 5 : Qualification pour l'échelon régional

- a) La participation à l'échelon départemental le 07/12/2025 à Neuville en Ferrain est obligatoire (sauf dispense accordée par la Commission Sportive) pour la qualification à l'échelon régional, sauf pour les catégories non organisées par les départements. L'échelon régional du Championnat de France Vétérans se déroulera le dimanche 01/02/26 lui-même qualificatif pour l'échelon National qui se déroulera du 04/04/2026 au 06/04/2026
- b) Sont qualifiés pour l'échelon national :
 - d'office, les anciens champions de France des catégories seniors Messieurs et Dames ;
 - un joueur par ligue dans chaque catégorie Messieurs et Dames ;
 - le reste des qualifiés, dans la limite des places disponibles, est déterminé par le groupe fédéral vétérans.

c) Les joueurs ne peuvent évoluer que dans leur propre catégorie.

Article 6 – Absence

Non justifiée : 50€

René LOOTENS